

ROULEAUX AVANT AGRAM

ROLL AVANT



**Disques de 700 mm
Rouleau porté avant 3 et 4 m
Attelage autodirectionnel**

Important : ce document reprend les produits avec les caractéristiques à la date d'édition du document. Ces dernières sont données à titre indicatif et ne peuvent être contractuelles du fait de l'évolution permanente des produits. Avant toute commande, il est recommandé de demander à nos services les évolutions intervenues sur le matériel et les caractéristiques techniques qui vous paraissent essentielles. Ce matériel est destiné à des professionnels qui reconnaissent avoir évalué les capacités de l'outil par rapport aux travaux qu'ils doivent effectuer. Ils sont proposés sur la base des conditions générales de vente d'AGRAM stipulées sur les ordres de commande.

ROULEAU AVANT "ROLL AVANT" AGRAM

Le ROLL-AVANT AGRAM constitue une solution idéale pour retasser uniformément et en profondeur sur toute la largeur travaillée les sols allégés par le labour. Il ameublit, nivèle, tasse le sol et casse les mottes.

■ ATTELAGE AUTODIRECTIONNEL

- Pas de contrainte sur le Tracteur.
- 2 ressorts amortisseurs au transport.
- Recentrage automatique au relevage.
- Meilleure maniabilité.
- CAT II.

■ DISQUES FONTE

- Diamètre 700 mm.
- Angle 30°.
- 7 branches.

■ CHÂSSIS ULTRA ROBUSTE

- Arbre Ø 60 mm.
- Roulements oscillants.
- 2 ressorts stabilisateurs.



■ HERSE À DENTS (option)

- Rangées de dents droites de vibro 32 x 12.
- Réglage indépendamment du rouleau par manivelle.

■ DÉCROTTOIRS

- Chaîne décrottoir entre chaque disque.

ROLL-AVANT	ROLL AVANT 370 - 15	ROLL AVANT 370 - 19	ROLL AVANT 470 - 24
Poids du ROLL AVANT (sans le châssis dents)	935 Kg	1 065 Kg	1 390 Kg
Poids du châssis dents (avec dents 32 x 12)	209 Kg	209 Kg	399 Kg
Poutre du châssis / Épaisseur	80 x 80 / 8 mm	80 x 80 / 8 mm	100 x 100 / 8 mm
Largeur de travail	3 m	3 m	4 m
Largeur de transport	3,10 m	3,10 m	2,62 m
Diamètre des disques	700 mm	700 mm	700 mm
Largeurs des disques	45 mm	45 mm	45 mm
Écartement entre disques	200 mm	150 mm	150 mm
Nombre de disques	15	19	24
Nombre de dents sur châssis porte dents	25	25	33
Attelage	CAT II	CAT II	CAT II
Repliage hydraulique	NON	NON	OUI



25 km/h

ATTENTION la vitesse maximale autorisée pour un tracteur agricole avec un matériel porté ou traîné est de **25 km/h**. Un tracteur n'est autorisé à rouler à 40 km/h que à vide. Rouler avec un matériel porté ou traîné à 40 km/h est une infraction. Si le matériel est détérioré en roulant à 40 km/h, la détérioration n'est couverte ni par la garantie, ni par les assurances.

HOMOLOGATION ROUTIÈRE Si vous utilisez ce matériel en déplacement routier, vous devez obligatoirement le commander avec l'option «KIT HOMOLOGATION»



Parc industriel de Chartres Gellainville
17 avenue G. Eiffel - 28080 CHARTRES Cedex - Tél. 02 37 88 26 00 - Fax 02 37 28 12 12 - www.agram.fr